

Programme de Recherche (PEPR) « Systèmes Alimentaires, Microbiomes et Santé (SAMS) »

Appel à candidatures pour des chaires juniors

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'incidence croissante des maladies chroniques est un problème majeur de santé publique. Elle résulte largement d'une altération de la relation entre les humains et leurs microbes sous l'influence de divers facteurs environnementaux, tels que l'alimentation, le mode de vie, l'exposition aux polluants et aux xénobiotiques. L'altération de cette relation peut également contribuer à l'échec de traitements innovants même si des liens de causalité n'ont pas toujours été établis. Dans le but de réduire l'impact (individuel, sociétal, financier, hospitalier, etc.) des maladies chroniques non transmissibles et de renforcer les projets qui seront financés en réponse à l'appel à projets du Programme de Recherche (PEPR) « SAMS », l'appel pour 4 chaires juniors interdisciplinaires a été défini.

Cet appel vise à développer une recherche d'excellence dans le domaine du microbiome en prévention et santé humaine et à enrichir l'environnement et les infrastructures de recherche en cours de construction dans ce domaine en France.

CHAIRES JUNIORS

Les chaires juniors permettront à de **jeunes scientifiques d'ouvrir et de diriger une équipe de recherche au sein d'un laboratoire établi en France** et de développer des projets d'excellence sur le microbiome et la santé.

L'**expertise de recherche** des candidats devra **couvrir au moins une des priorités/axes de recherche** du Programme « SAMS », et en particulier ceux répondant aux enjeux suivants :

- *Développer une recherche de pointe sur la symbiose hôte-microbiomes ;*
- *Identifier les éléments perturbateurs - internes au microbiome, d'origine environnementale, alimentaire ou liés à l'hôte lui-même - et expliquer la séquence des événements microbiens, métaboliques, immunitaires, etc. qui provoquent la perturbation de la symbiose et de l'homéostasie ;*
- *Identifier des biomarqueurs de risque, de diagnostic et de pronostic, ainsi que des prédicteurs de réponse et de toxicité des traitements, afin de les inclure dans l'arsenal médical en vue d'une prise en charge personnalisée ;*
- *Développer de nouvelles stratégies préventives et thérapeutiques ainsi que des études interventionnelles spécifiques et contrôlées, qui identifient et corrigent les "défauts" du microbiome afin d'améliorer d'assurer la prévention dans la population générale, la prise en charge des patients et d'optimiser les traitements ;*
- *Développer la science des données portant sur l'étude des holobiontes humains (hôte-microbiome) à l'interface de la biologie et de la médecine, et des mathématiques (informatique médicale, statistiques, modélisation, intelligence artificielle).*

CONDITIONS GÉNÉRALES

Durée

Les chaires se dérouleront sur une durée allant de 48 à 54 mois.

Critères d'éligibilité

- Critères d'expérience : ouvert à tout jeune scientifique, quels que soient son poste actuel et sa nationalité, qui a soutenu son doctorat ou un diplôme équivalent dans un délai de 3 à 10 ans au 30 juin 2024.
- Les candidats ne peuvent pas développer leur projet au sein d'une structure dans laquelle ils travaillent depuis plus de 24 mois. Toutefois, un changement d'unité/laboratoire rend le candidat éligible. Le retour dans le laboratoire où le candidat a effectué son doctorat n'est pas encouragé.
- Les candidats qui occupent un poste permanent ou temporaire dans un organisme national de recherche ou une université française au moment de la soumission sont éligibles.
- Pour les congés de maternité et de paternité, le critère de temps demandé depuis la soutenance du doctorat peut être prolongé par le nombre documenté de congés pris pour chaque enfant né avant ou après l'obtention du doctorat, à la demande du candidat.

Critères d'évaluation

- Les chaires PEPR seront attribuées sur la base de l'excellence scientifique.
- Qualité du candidat : les candidats doivent pouvoir démontrer leur expérience professionnelle et leurs réalisations attestées par des publications significatives, des responsabilités supplémentaires au sein du laboratoire, le montage et le portage de projets collaboratifs, l'enseignement, la participation à des conseils et comités internationaux, des invitations à des conférences internationales, des prix, des bourses, des demandes de brevets et des licences, la création de start-ups et d'autres activités pertinentes.
- L'expertise multidisciplinaire sera encouragée.

Financement

- 500 k€ maximum (hors frais de gestion) sur 48 à 54 mois pour chaque chaire.
- Le laboratoire d'accueil devra fournir au candidat sélectionné un espace de bureau et laboratoire dédié suffisant pour l'accueil d'une équipe émergente (environ 50 m²) ainsi qu'un accès aux plateformes technologiques locales.

Processus de sélection

Première étape : appel à candidatures.

- Les candidatures doivent être soumises en anglais via la plateforme en ligne Inserm EVA3 (<https://www.eva3.inserm.fr/login>);
- Les candidats seront évalués sur leur excellence scientifique par un comité d'experts scientifiques spécialisés ;
- Seuls les candidats sélectionnés pourront postuler à la deuxième étape ;
- Les candidats sélectionnés lors de la première étape seront informés de la décision du comité par la direction du PEPR.

Deuxième étape : appel à projets.

- Les candidats éligibles seront informés de la procédure et du calendrier de soumission organisés par l'Inserm, suite à la décision du comité d'admissibilité ;
- La deuxième étape consistera à soumettre une proposition de projet en collaboration avec un laboratoire d'accueil basé en France (rédigée en anglais) ;
- Les projets soumis seront expertisés par un jury international.

Laboratoire d'accueil envisagé pour la deuxième étape :

- Le projet de recherche doit être mené dans un laboratoire d'accueil français ;
- L'identification d'un laboratoire d'accueil n'est pas obligatoire lors de la première étape de sélection. Une liste non exhaustive des laboratoires d'accueil possibles sera fournie par la direction du PEPR SAMS ;
- Le laboratoire d'accueil doit être impliqué dans la conception du projet de recherche et le candidat doit s'assurer que le laboratoire d'accueil dispose de tout l'équipement nécessaire à la proposition, afin de garantir les meilleures conditions de réussite.

Calendrier prévisionnel

- **Première étape de sélection**
 - **2nd trimestre 2024** : Ouverture de l'appel ;
 - **3^{ème} trimestre 2024** : Clôture de la soumission en ligne du dossier ;
 - **4^{ème} trimestre 2024** : Publication des candidats présélectionnés ;
 - **4^{ème} trimestre 2024** : Discussions entre les candidats présélectionnés et les laboratoires d'accueil potentiels pour faciliter le développement des projets des candidats.
- **Deuxième étape de sélection**
 - **4^{ème} trimestre 2024** : Ouverture de la 2nde phase ;
 - **1^{er} trimestre 2025** : Date limite pour la soumission en ligne du dossier ;
 - **2nd trimestre 2025** : Publication des lauréats.

DOCUMENTS REQUIS POUR LE DEPOT DE CANDIDATURE

1. *Le Curriculum Vitae ;*
2. *Le diplôme de doctorat ;*
3. *Une brève description de la carrière scientifique du candidat et de ses principales réalisations (en anglais) ;*
4. *Une lettre de motivation soulignant l'intérêt du candidat à intégrer l'environnement de recherche français (en anglais) ;*
5. *Deux lettres de recommandation.*

CONTACT

Direction du PEPR : equipe@pepr-sams.fr

Assistance technique relative à la plateforme de soumission des dossiers : support.dsi@inserm.fr